

## 8. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

### 8.1. NATURE ET VOLUME DE L'ACTIVITE

#### 8.1.1. LE SITE ACTUEL

La carrière de Kernevez-Bras est située dans un contexte rural à dominante agricole, en partie sommitale d'une butte sphérique dans le vallon du ruisseau du Kerrus, qui s'écoule à l'Ouest de la carrière. Le secteur sud-ouest de la carrière est traversé par le ruisseau de Ty Plat, un affluent du ruisseau du Kerrus.

L'accès à la carrière s'effectue par la RD n°30 puis en empruntant la voie communale n°26 au niveau du lieu-dit « Kerillès ».

L'entrée de la carrière, fermée par un portail, est située au sud-est du périmètre du site. Elle permet d'accéder à la piste principale qui mène à la plateforme au centre du site, située à 8 m NGF.

Actuellement la zone d'extraction comprend une excavation d'une superficie d'environ 3,1 ha, répartie entre 3 paliers à 0 ; 8 et 23 m NGF.

Les extractions y sont menées à sec avec pompage d'exhaure et rejet dans le ruisseau de Ty-Plat qui s'écoule à l'Ouest du site.

Le plan (réalisé sur la base d'un relevé de géomètre de juin 2021) et les photographies jointes en pages suivantes permettent de décrire et de visualiser ces différents espaces.

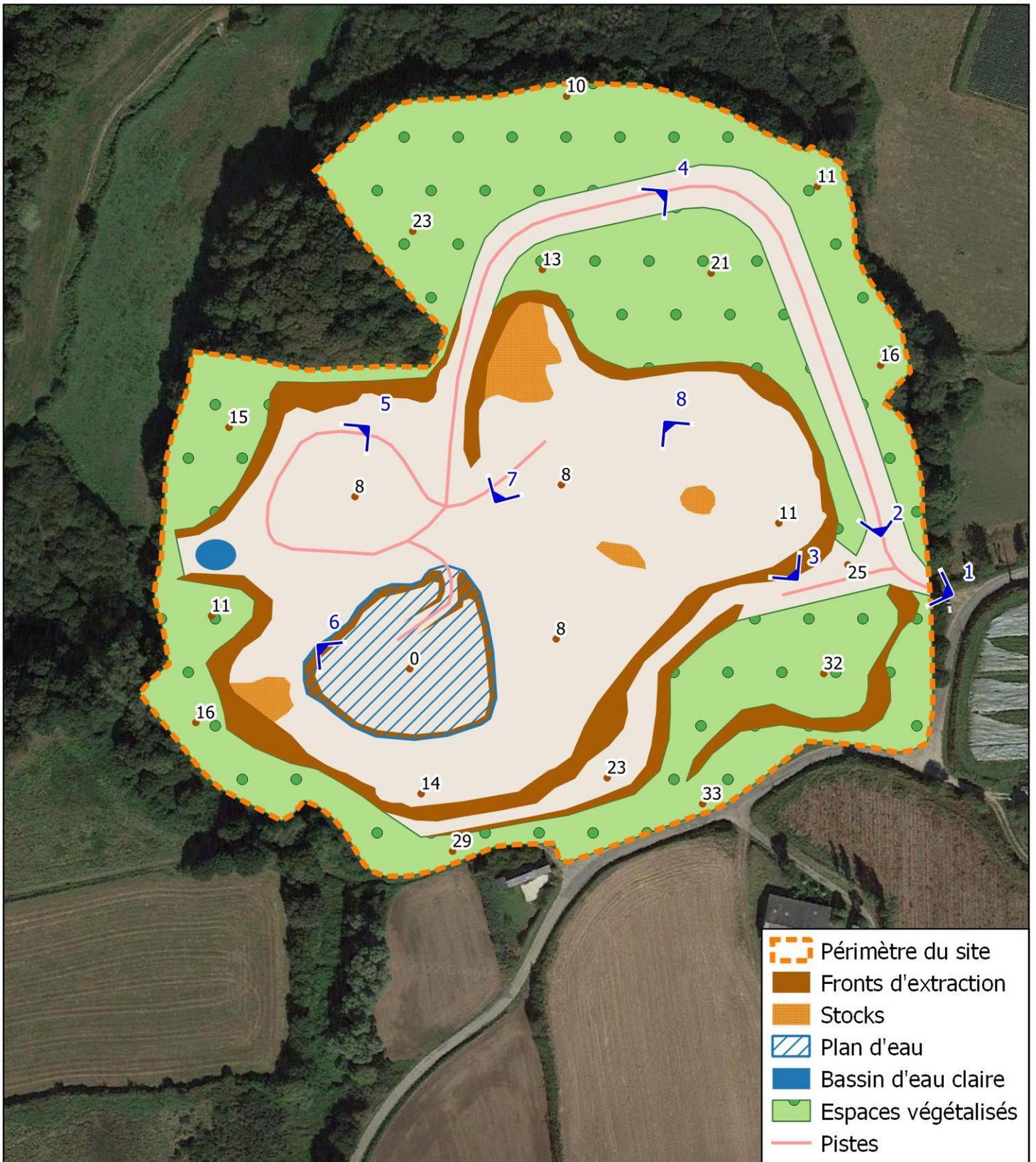




Fig. 40 : Vue 1 : entrée de la carrière



Fig. 41 : Vue 2 : piste principale à l'Est



Fig. 42 : Vue 3 : partie Est de l'excavation



**Fig. 43 : Vue 4 : zone végétalisée**



**Fig. 44 : Vue 5 : plateforme centrale**



Fig. 45 : Vue 6 : fond de fouille en eau



Fig. 46 : Vue 7 : excavation



Fig. 47 : Vue 8 : excavation

## 8.1.2. LES EXTRACTIONS

### 8.1.2.1. Le gisement exploité

Le site se situe dans la région du complexe plutonique de Roscoff.

D'après la carte géologique au 1/50 000 du BRGM n°201 « SAINT-POL-DE-LÉON », la carrière se situe sur des terrains constitués de formations granitiques présentes au sein de massifs circonscrits et intrusifs dans le socle métamorphique constitué par les orthogneiss de Plounevez Lochrist.

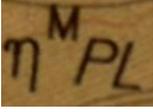
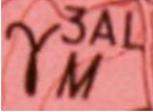
Ces formations sont affleurantes le long du trait de côte et recouvertes pas des limons dans les terres.

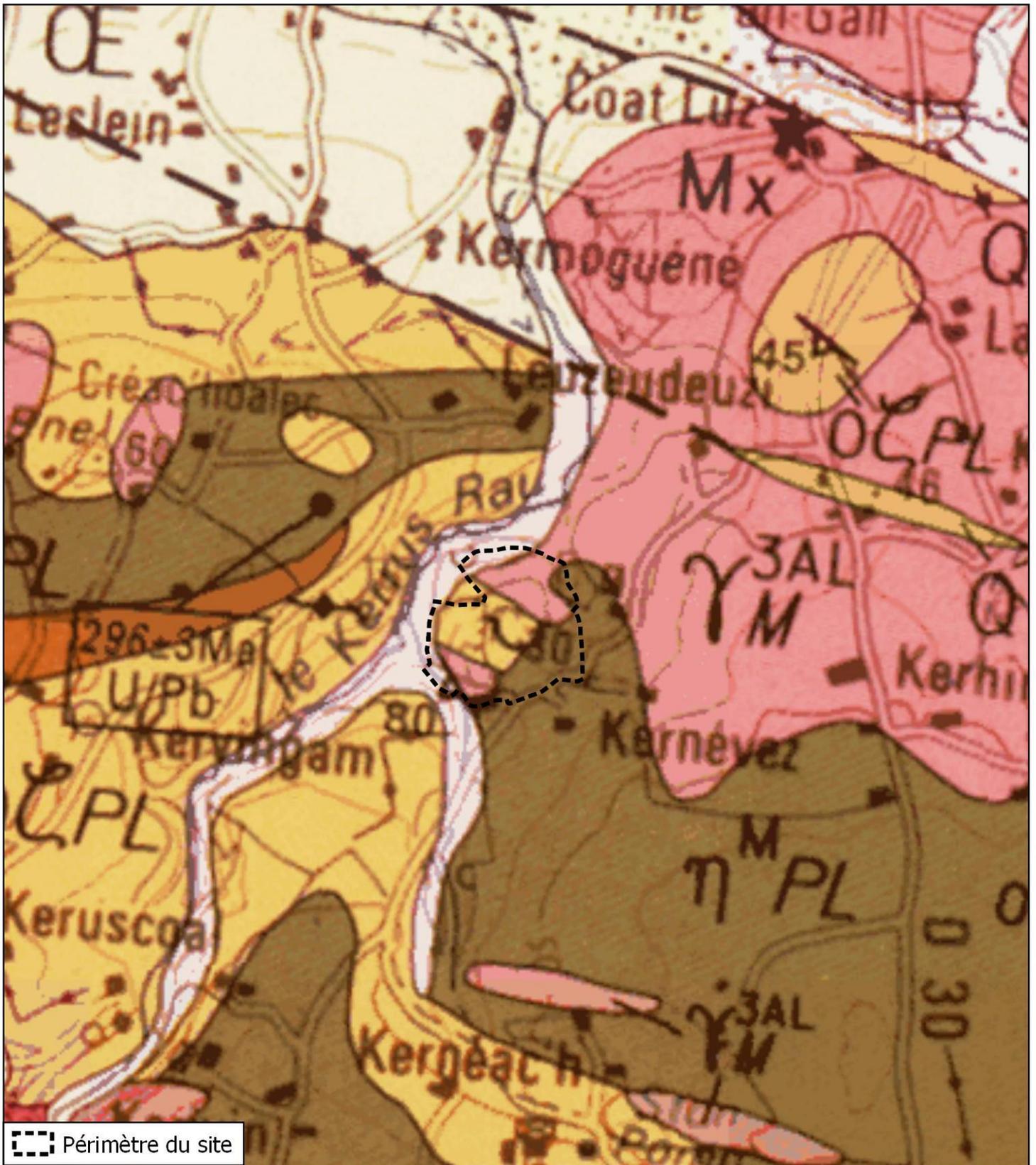
Des alluvions récentes sont présentes le long du réseau hydrographique et notamment au droit du ruisseau du Kerrus.

Plus précisément, le complexe plutonique de Roscoff comprend :

- le complexe vagnéritique de Plounevez Lochrist constitué de la monzodiorite de Plounevez Lochrist au Nord et de la granodiorite de Kerméan au Sud,
- le complexe monzogranitique de Brignogan-Plouescat distingué en 3 faciès ; Brignogan, Cléder et Moguérec.

Roches	Description
<p>Orthogneiss de Plounevez Lochrist</p> 	<p><i>L'orthogneiss de Plounevez-Lochrist est l'une des grandes formations métamorphiques du pays de Léon. Il constitue deux boutonnières anticlinales actuellement séparées : le dôme de Tréglonou à l'Ouest et celui de Plounevez-Lochrist-Lanhouarneau sur la carte Saint-Pol-de-Léon. C'est un gneiss gris-blanc à gros grain, caractérisé par une foliation biotitique très marquée et par la présence d'yeux centimétriques (2 à 4 cm) de feldspaths potassiques souvent cataclasés et orientés selon une linéation bien développée. Le quartz, l'oligoclase, mais également la sillimanite et les grenats, assez fréquents, complètent la paragenèse ; la muscovite ne s'observe qu'en placages tardifs au contact même des massifs granitiques. Un faciès particulier, à grain plus fin et deux micas, à lits quartzo-feldspathiques, s'observe dans la région de Tréfleze, à l'Ouest de Goulven et plus localement au Sud de Plouescat (Coat Luz) et près de Plounevez-Lochrist (Kerhaz et Rozarm) ; il est localement affecté par une intense mylonitisation E-W (Kerhaz).</i></p>
<p>Complexe vagnéritique de Plounevez Lochrist</p>	<p><i>Le massif de Plounevez-Lochrist est formé de deux roches étroitement associées : la monzodiorite de Plounevez-Lochrist, qui constitue l'essentiel de la partie nord, et la granodiorite de Kerméan qui forme la partie sud. Le passage entre les deux roches n'est pas directement observable sur le terrain, mais la cartographie de détail des champs de boules montre un passage progressif, bien que rapide (moins de 50 m), conforté par la présence locale de faciès intermédiaires (Pen ar Choat). Les vallées entaillées dans le massif exposent le socle gneissique, notamment l'orthogneiss de Plounevez, par ailleurs bien représenté en enclaves et panneaux plurimétriques dans les deux roches du massif (moulin du Châtel, Nord du château de Maillé, Kervingam). Ce fait suggère une proximité du toit de l'intrusion qui est à peine décapée par l'érosion et qui s'est donc mise en place à un niveau profond.</i></p>

<p>Monzodiorite de Plounevez Lochrist</p> 	<p>Elle forme des boules habituellement de petite taille (1 à 2 m) dans la partie nord du massif : Leuzeudeuzi, Nord de Kervingam, Kéramès, Kernéach, Kergaradec, Vrenn. Elle constitue une roche sombre à très sombre, de teinte noir verdâtre, à grain moyen, très riche en ferromagnésiens. Sa paragenèse est à biotite en grandes lamelles, parfois verdie, hornblende verte en amas de fibres allongées, orthose perthitique, plagioclase plus rare (An 30-35), quartz assez abondant et sphère (titanite). Le quartz se présente en plages monocristallines, mais surtout en ocelles monocristallines, de grande taille (5 à 7 mm), bordées d'hornblende verte ou de biotite ; ces deux minéraux, associés au sphère, forment également de fréquents « nids » de quelques millimètres à 1 centimètre parsemant la roche. La monzodiorite ne présente cependant pas un faciès uniforme : elle évolue progressivement, du Nord-Ouest vers le Sud-Est, de termes très sombres à des faciès moins mélanocrates, qui annoncent le passage à la granodiorite de Kerméan.</p>
<p>Complexe monzogranitique de Brignogan- Plouescat</p>	<p>Une image de granite blanc-gris clair bien porphyroïde, formant d'énormes chaos de blocs au milieu des champs et en bord de côte, reste attachée à ce massif. Cette image ne correspond cependant qu'au faciès porphyroïde, dit de Brignogan, le massif passant sur ses bordures à des faciès plus fins, plus riches en muscovite, que nous avons distingués sous les noms de Cléder et de Moguériec, localités où ils sont bien exposés.</p>
<p>Monzogranite de Moguériec</p> 	<p>Le faciès de Cléder passe à son tour, sur les bordures du massif, au faciès de Moguériec, bien exposé aux environs du port du même nom et dans la vallée du Guillec, ainsi qu'au Sud de Plouescat (Brétouaré et Kernic en Plounevez-Lochrist, Kergoal Braz, Kerveneur, Kerzéan et carrière de Kerliviry en Cléder). Le passage est une nouvelle fois rapide, moins de 50 m, bien que progressif. On peut l'observer à l'Ouest du Groac'h Zu en Cléder, à Kemavalot en Sibiril et sur les blocs épars au Sud de Lanveur. Il ne forme habituellement pas de boules, excepté au Sud de Plouescat (rocher de Kernic, Ouest de Kerzéan). Il se distingue du faciès de Cléder par un grain fin-moyen homogène, des porphyroblastes rares et très disséminés de petite taille (1 à 2 cm), une teinte plus claire, l'absence de cordiérite et de silicates d'alumine et l'abondance de muscovite qui est en quantité sensiblement égale à la biotite (rapport 1/1-1,5). Le plagioclase est de l'oligoclase-albite ; une légère albitisation apparaît en effet dans les deux derniers faciès. Ce faciès montre localement des rubanements magmatiques bien marqués par des lits de biotite (grève au Nord de Kerfiat).</p>



**CARTE GEOLOGIQUE DU BRGM**

### **8.1.2.2. Modalités d'extraction**

Après décapage des terrains, l'extraction de ces matériaux est réalisée selon les étapes suivantes :

- foration des trous de mines à l'aide d'une foreuse,
- abattage par tir de mines (explosifs),
- reprise des matériaux par pelle mécanique,
- transport des matériaux abattus jusqu'au groupe primaire mobile de concassage-criblage par dumpers,
- reprise des matériaux par dumper jusqu'à la plateforme de stockage,
- une chargeuse alimente les camions clients sur la plateforme de stockage.

La hauteur des fronts d'extraction reste inférieure ou égale à 15 mètres.

Les fronts sont espacés au minimum de 10 mètres en cours d'exploitation. Les banquettes sont ensuite réduites à une largeur minimale de 5 mètres lorsque les fronts ont atteint leur extension maximale.

Dans le cadre de ce projet, la société Carrière Lagadec souhaite utiliser un groupe mobile primaire de concassage-criblage.

### **8.1.2.3. Cote de fond de fouille**

La cote minimale actuelle des extractions est de 0 m NGF.

L'autorisation en vigueur (Arrêté Préfectoral de 2003) autorise une cote de fond de fouille à -7 m NGF.

Le projet de renouvellement de la carrière de Kernevez-Bras ne comprend pas d'approfondissement.

L'exploitation continuera à se dérouler à sec avec pompage d'exhaure.

#### **8.1.2.4. Volume sollicité des extractions**

Une estimation des réserves de gisement a été réalisée sur la base :

- du plan du site actuel et des limites finales envisagées pour la fosse d'extraction,
- un fond de fouille à -7 m NGF,
- des proportions de gisement exploitable et des stériles.

Le volume ainsi obtenu a été estimé à environ 480 000 m<sup>3</sup>, correspondant pour une densité des matériaux de 2,5 à un tonnage total d'environ 1,2 Mt.

**Le gisement disponible permet donc d'envisager pendant 30 années d'exploiter une production globale annuelle :**

- **moyenne de 40 000 t/an,**
- **et maximale de 120 000 t/an.**

#### **8.1.2.5. Durée des extractions**

Le volume disponible et la production sollicitée permettent d'envisager une durée d'exploitation de 30 années comprenant également la remise en état du site.

#### **8.1.2.6. Gestion des terres végétales et terres de découvertes**

Avant extraction proprement dite, les terrains feront l'objet d'un décapage préalable selon un avancement progressif coordonné aux extractions.

Les matériaux ainsi décapés feront l'objet d'un tri sélectif entre les terres végétales et les matériaux dits « de découvertes » (matériaux superficiels altérés non valorisables).

La surface totale à découvrir représente environ 10 840 m<sup>2</sup>. Les épaisseurs de terre végétale et de matériaux de découvertes sont estimées respectivement à 0,3 et 0,7 mètre, générant ainsi un volume total de terre végétale de 3 250 m<sup>3</sup> et un volume de découvertes de 7 600 m<sup>3</sup>.

Les terres végétales seront stockées en merlons périphériques.

Les matériaux de découverte pourront participer aux aménagements sur la carrière (pistes et merlons).

Ces matériaux pourront être repris pour la remise en état finale du site, notamment pour la reprise des fronts en pente douce.

#### **8.1.2.7. Boues de lavage**

Les matériaux extraits ne feront pas l'objet de lavage et ne sont ainsi pas à l'origine de formation de boues de lavage.

### 8.1.3. LES REMBLAIEMENTS

Sur les sites de carrière, les matériaux utilisés pour les remblaiements proviennent généralement :

- de l'exploitation du site : matériaux de découverte et stériles issus du traitement,
- de l'extérieur du site : accueil de matériaux inertes.

#### 8.1.3.1. Les stériles

Il n'y aura pas de stérile de traitement par concassage-criblage sur le site. Tous les matériaux seront revalorisés.

#### 8.1.3.2. Les déchets inertes extérieurs

##### Nature des matériaux acceptés

Seuls les matériaux répondant à la définition des déchets inertes établie par l'alinéa 4 de l'article R. 541-8 du code de l'environnement seront acceptés sur le site :

*« Tout déchet qui ne subit aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décompose pas, ne brûle pas, ne produit aucune réaction physique ou chimique, n'est pas biodégradable et ne détériore pas les matières avec lesquelles il entre en contact d'une manière susceptible d'entraîner des atteintes à l'environnement ou à la santé humaine ».*

De plus, aucun des matériaux suivants ne sera accepté sur la carrière :

- déchets présentant au moins une des propriétés de danger énumérées à l'annexe I de l'article R. 541-8 du code de l'environnement, notamment des déchets contenant de l'amiante comme les matériaux de construction contenant de l'amiante, relevant du code 17 06 05\* de la liste des déchets, les matériaux géologiques excavés contenant de l'amiante, relevant du code 17 05 03\* de la liste des déchets et les agrégats d'enrobé relevant du code 17 06 05\* de la liste des déchets ;
- déchets liquides ou dont la siccité est inférieure à 30 % ;
- déchets dont la température est supérieure à 60 °C ;
- déchets non pelletables ;
- déchets pulvérulents, à l'exception de ceux préalablement conditionnés ou traités en vue de prévenir une dispersion sous l'effet du vent ;
- déchets radioactifs.

Les matériaux inertes qui seront acceptés sur la carrière sont repris dans le tableau ci-dessous.

Codification	Désignation des matériaux	Restrictions
17 01 01	Bétons	Uniquement déchets de construction et de démolitions triés
17 01 02	Briques	
17 01 03	Tuiles et céramiques	
17 03 02	Mélange de bétons, tuiles et céramiques	
17 03 02	Mélanges bitumineux	Uniquement après réalisation d'un test permettant de s'assurer de l'absence de goudron
17 05 04	Terres et cailloux (y compris déblais)	A l'exclusion des terres végétales et de la tourbe, pour les terres et pierres provenant de sites contaminés après réception d'une procédure d'acceptation préalable
20 02 02	Terres et pierres	Provenant uniquement de jardins et de parcs et à l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe

### Procédure d'acceptation

La procédure d'accueil des matériaux inertes sur le site obéit à la séquence suivante :

- Orientation des camions par **signalisation verticale** depuis la bascule jusqu'à l'aire dédiée aux apports de déchets inertes,
- **Premier contrôle visuel** du chargement sur le pont bascule. Si le chargement est jugé non-conforme, le camion est refusé et réorienté vers un centre d'accueil ou de traitement adapté,
- **Enregistrement des caractéristiques du chargement** sur un bon de livraison mentionnant notamment :
  - o le nom et les coordonnées du producteur de déchets,
  - o le nom et les coordonnées du transporteur de déchets, s'il n'en n'est pas le producteur,
  - o l'origine des déchets,
  - o la nature des déchets (le libellé ainsi que le code à six chiffres des déchets, en référence à la liste des déchets figurant à l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement),
  - o la quantité des déchets en tonnes,
  - o la date et l'heure d'acceptation des déchets,
- **Déchargement du camion sur une aire de dépotage** aménagée sur la plate-forme des déchets,
- **Second contrôle visuel** au sol avant la mise en remblais des matériaux apportés. Si les matériaux sont jugés non conforme suite à ce contrôle, ils sont rechargés dans un camion et réorientés vers un centre d'accueil ou de traitement adapté.
- **Les déchets de bois, de métaux et de plastiques** éventuellement présents sont triés et mis en stockage provisoire dans une benne dédiée présente à côté de la bascule, avant leur évacuation vers site de stockage ou de valorisation spécifique,
- **Mise en remblais des matériaux à l'aide d'une chargeuse.**

Une copie de chaque bon de livraison est remise au transporteur des déchets. Les bons sont conservés au bureau sous forme informatique. Ils constituent ainsi un registre d'entrée des matériaux inertes extérieurs, permettant notamment de comptabiliser la quantité totale de matériaux mis en dépôt sur le site.

Si les matériaux nécessitent un contrôle des critères à respecter pour l'acceptation de déchets non dangereux inertes soumis à la procédure d'acceptation préalable (Annexe II de l'Arrêté du 12/12/2014), les résultats de l'acceptation préalable sont alors annexés au bon de livraison. Ce document est signé par le producteur des déchets et les différents intermédiaires, le cas échéant. La durée de validité du document précité est d'un an au maximum. Un exemplaire original de ce document est conservé par l'exploitant pendant au moins trois ans et est tenu à la disposition de l'inspection des installations classées. Lorsqu'elles existent, les copies des annexes sont conservées pendant la même période.

### **Volume et durée de l'activité d'accueil de matériaux inertes extérieurs**

Actuellement, la carrière de Kernevez-Bras est autorisée à accueillir des matériaux inertes sur la carrière afin de combler les deux paliers inférieurs.

Au regard du marché de travaux publics local et de la localisation de la carrière de Kernevez-Bras, la société Carrières Lagadec sollicite un volume de matériaux inertes de 16 000 m<sup>3</sup>/an, soit 32 000 t/an, à partir de la seconde phase quinquennale d'exploitation avec 70 % de double frêt, afin de combler le Sud de la fosse jusqu'à la cote de 8 m NGF. Environ un tiers de ces matériaux (10 000 t/an) sera recyclé et ajouté à la production de la carrière.

Ces matériaux représentent un volume total sur 30 ans de 275 000 m<sup>3</sup> et seront mis en remblais dans la fosse d'extraction. Les volumes reçus durant les différentes phases quinquennales sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Phase	Tonnage annuel	Tonnage total par phase	Volumes totaux en m <sup>3</sup>
Phase 1	0	0	0
Phase 2	22 000	110 000	55 000
Phase 3	22 000	110 000	55 000
Phase 4	22 000	110 000	55 000
Phase 5	22 000	110 000	55 000
Phase 6	22 000	110 000	55 000
<b>TOTAL sur 30 ans</b>		<b>550 000</b>	<b>275 000</b>

### 8.1.3.3. Synthèse des volumes à stocker

Le tableau suivant récapitule les matériaux utilisés pour les remblaiements par phase quinquennales et les lieux de stockage projetés.

Natures	Volumes à stocker	Lieu de stockage
Terres végétales	3 250 m <sup>3</sup>	Merlons périphériques et aménagement final du site
Découvertes	7 600 m <sup>3</sup>	En remblais dans la fosse d'extraction
Déchets Inertes Extérieurs	275 000 m <sup>3</sup>	En remblais dans la fosse d'extraction
<b>TOTAL</b>	<b>285 850 m<sup>3</sup></b>	

### 8.1.4. LA VALORISATION PAR RECYCLAGE DE MATERIAUX INERTES EXTERIEURS

L'apport de matériaux inertes extérieurs sur le site s'accompagnera, quand la nature des matériaux le permettra, de leur valorisation par recyclage.

Ces matériaux seront concassés lors de campagnes de concassage-criblage. Le matériel utilisé sera identique à celui qui traite les matériaux extraits du site.

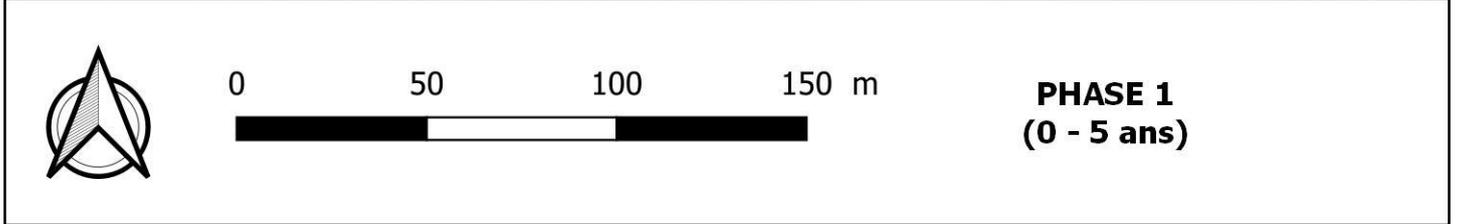
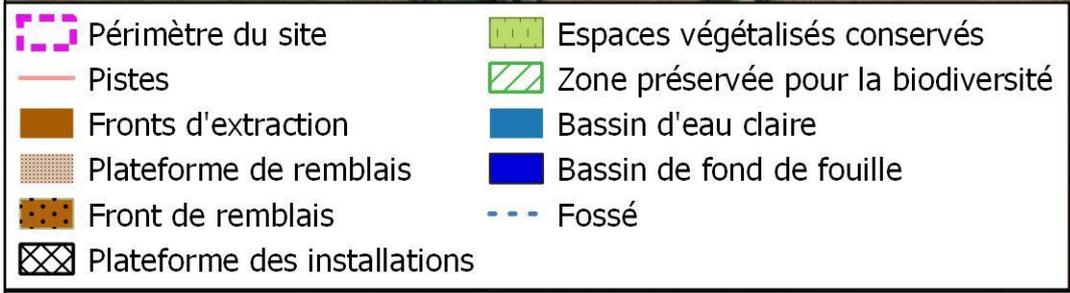
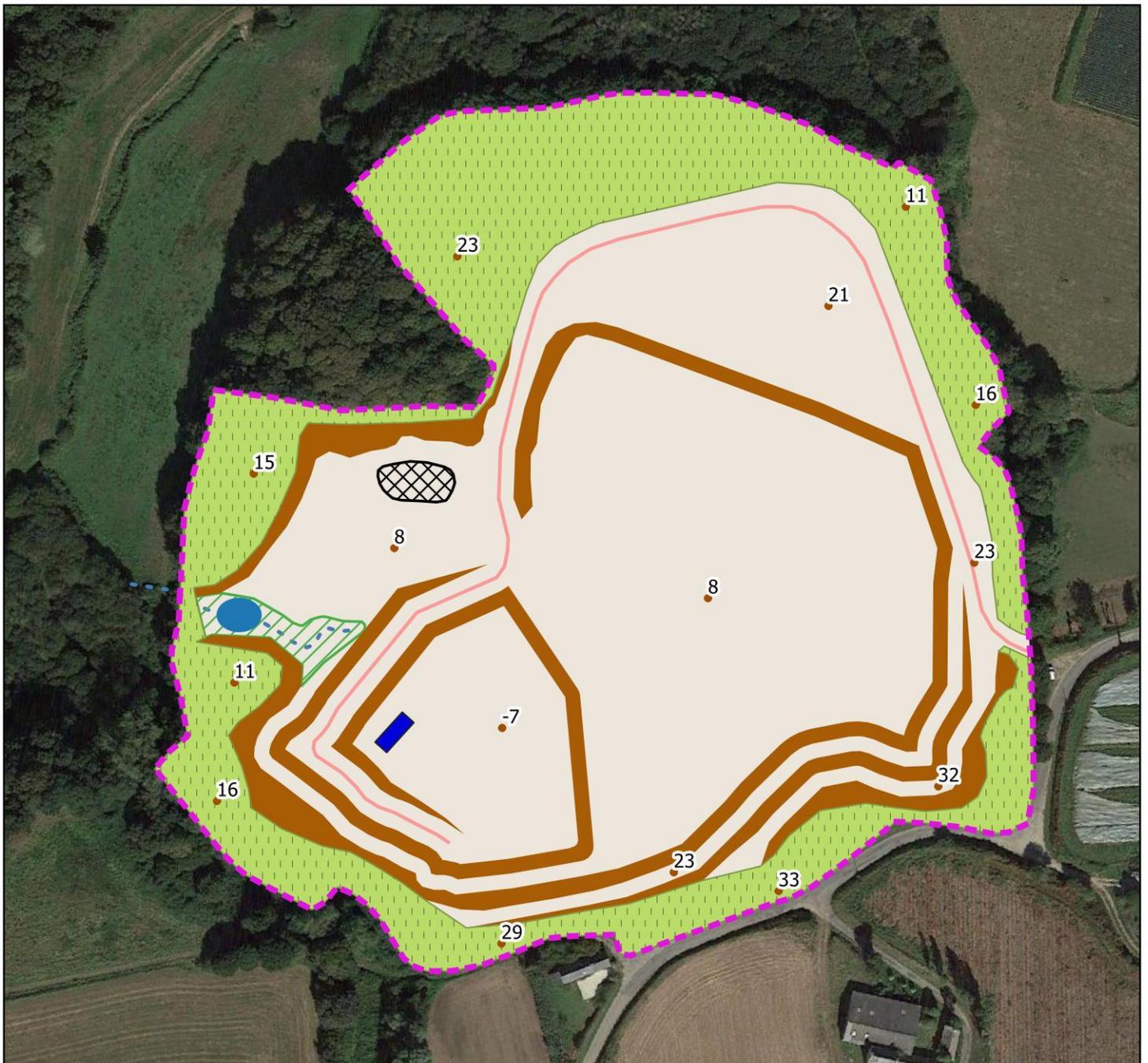
Ces matériaux de recyclage ainsi produits pourront se substituer à des matériaux issus de carrière, permettant ainsi une utilisation plus rationnelle de la ressource minérale. Ces matériaux seront essentiellement utilisés pour des chantiers de terrassement de travaux publics.

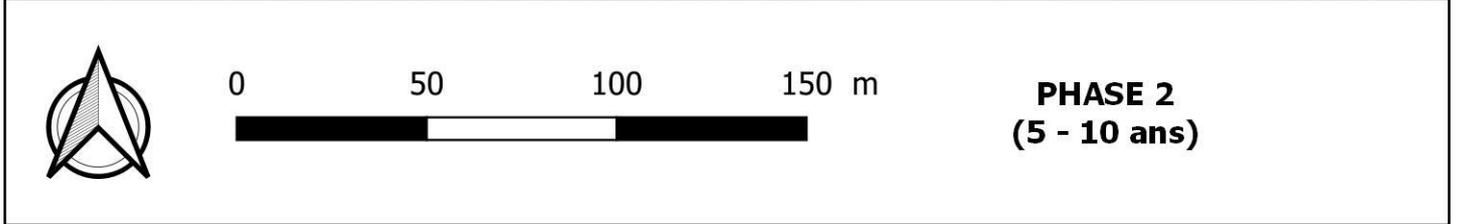
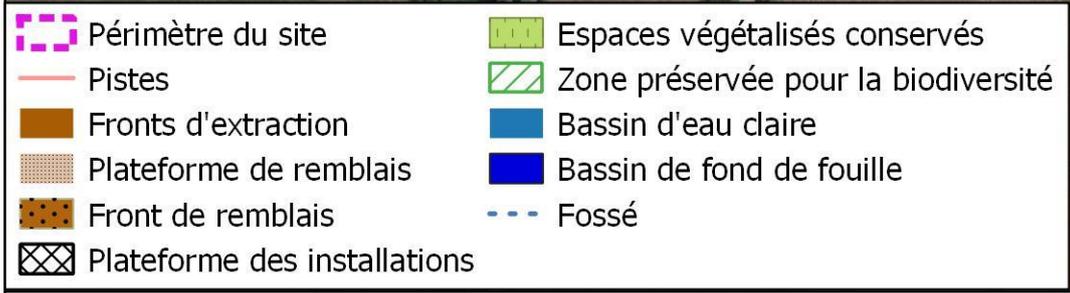
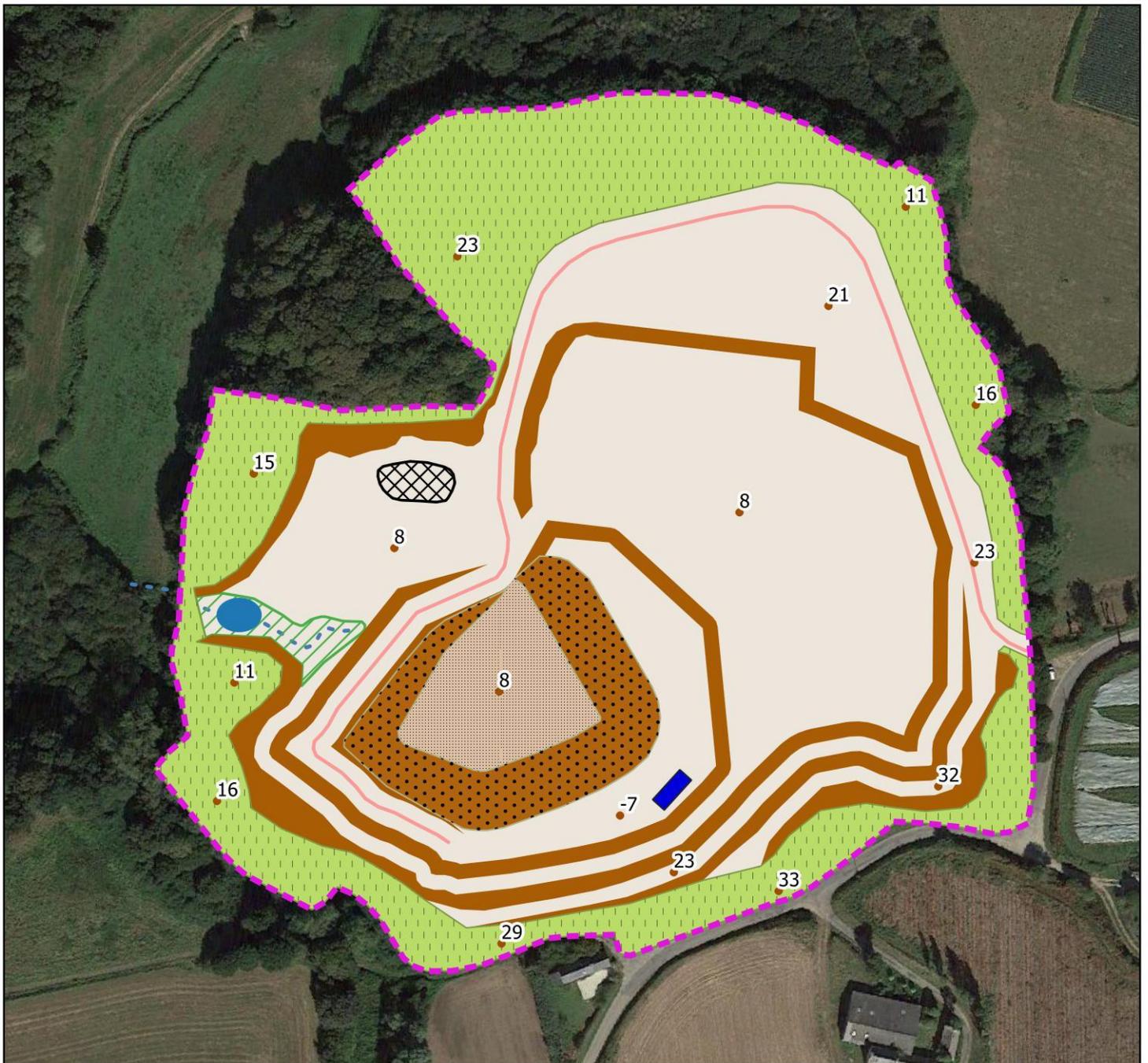
La société Carrières Lagadec projette ainsi de recycler un volume annuel de matériaux inertes extérieurs de l'ordre de **10 000 tonnes / an**.

### 8.1.5. LE PHASAGE D'EXPLOITATION

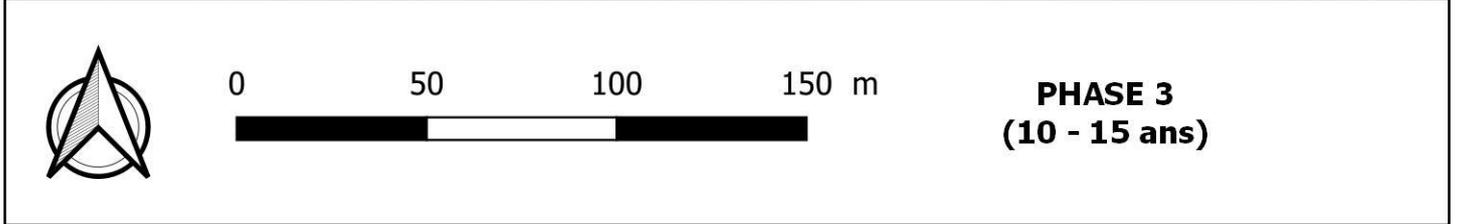
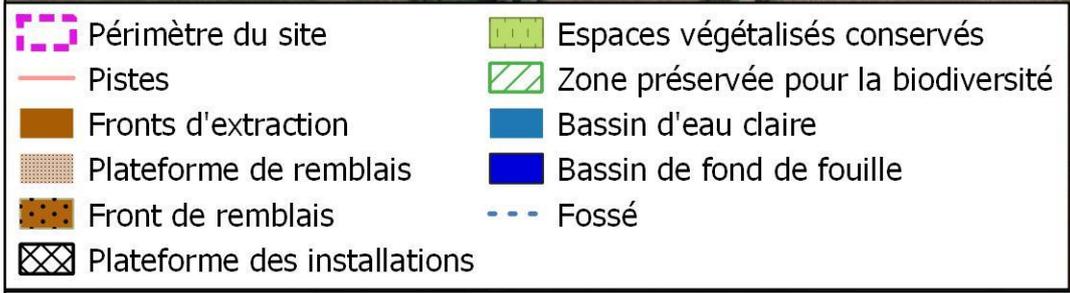
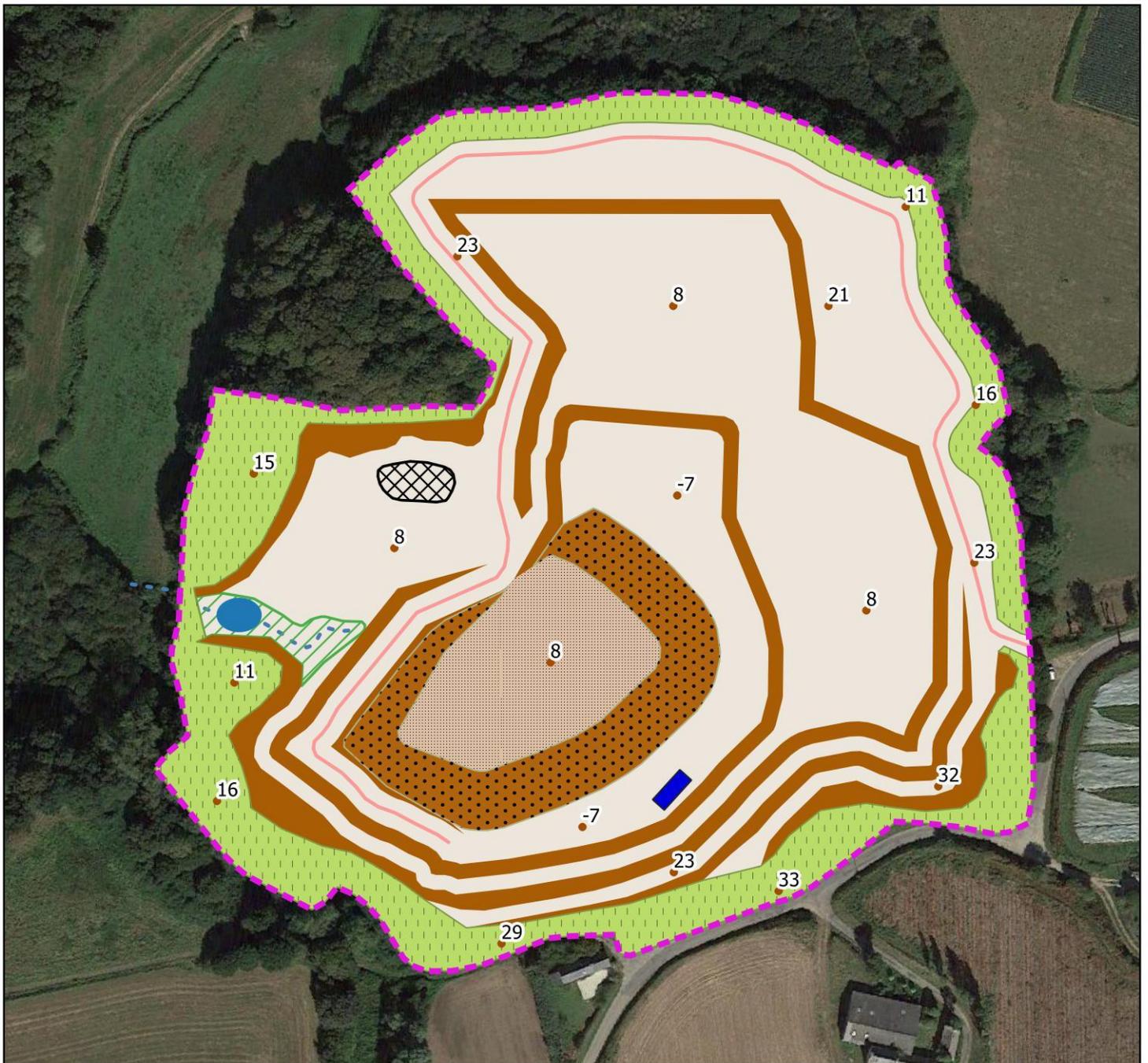
Le phasage d'exploitation est présenté par phases quinquennales sur les plans pages suivantes. Il est résumé dans le tableau ci-dessous.

Phase	Période (années)	Progression des extractions	Aménagements et stockages
1	0-5 ans	Création du palier inférieur à -7 m NGF Avancée des paliers intermédiaires (8 et 23 m NGF) jusqu'à leur extension maximale au Sud-Est Avancée du palier à 8 m NGF vers le Nord-Est	Création d'une piste menant au palier inférieur par le Sud
2	5-10 ans	Avancée des fronts vers le Nord-Est	Stockage des matériaux par remblaiement du Sud-Ouest de l'excavation
3	10-15 ans	Avancée des fronts vers le Nord	Stockage des matériaux par remblaiement du Sud-Ouest de l'excavation
4	15-20 ans	Avancée des fronts vers le Nord	Stockage des matériaux par remblaiement du Sud-Ouest de l'excavation Création de la piste finale menant au palier inférieur par le Nord
5	20-25 ans	Avancée des fronts vers le Nord-Est	Stockage des matériaux par remblaiement du Sud de l'excavation
6	25-30 ans	Avancée des fronts vers le Nord-Est	Stockage des matériaux par remblaiement du Sud de l'excavation

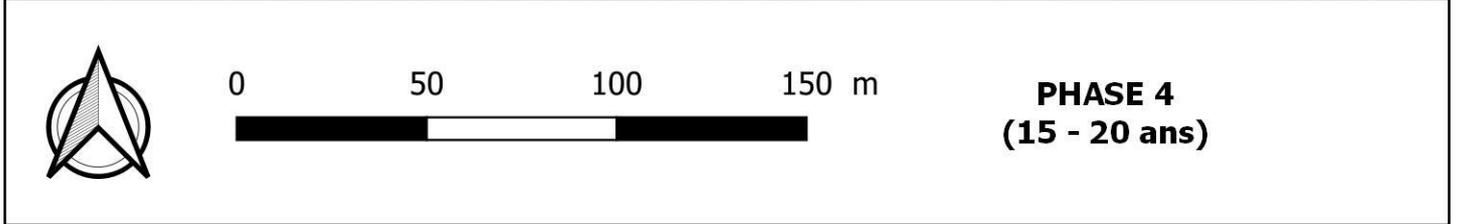
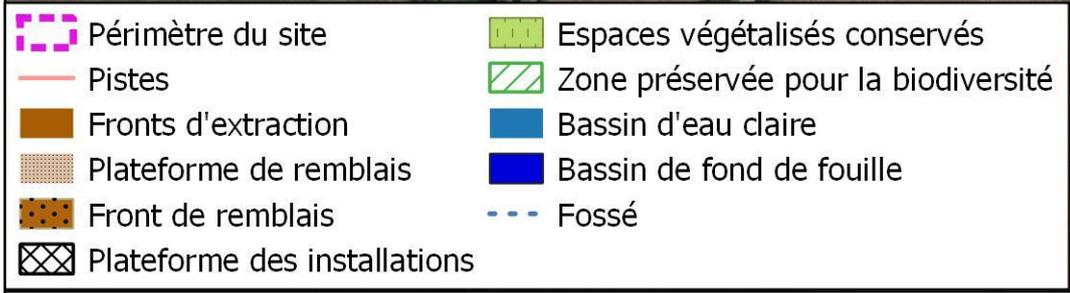
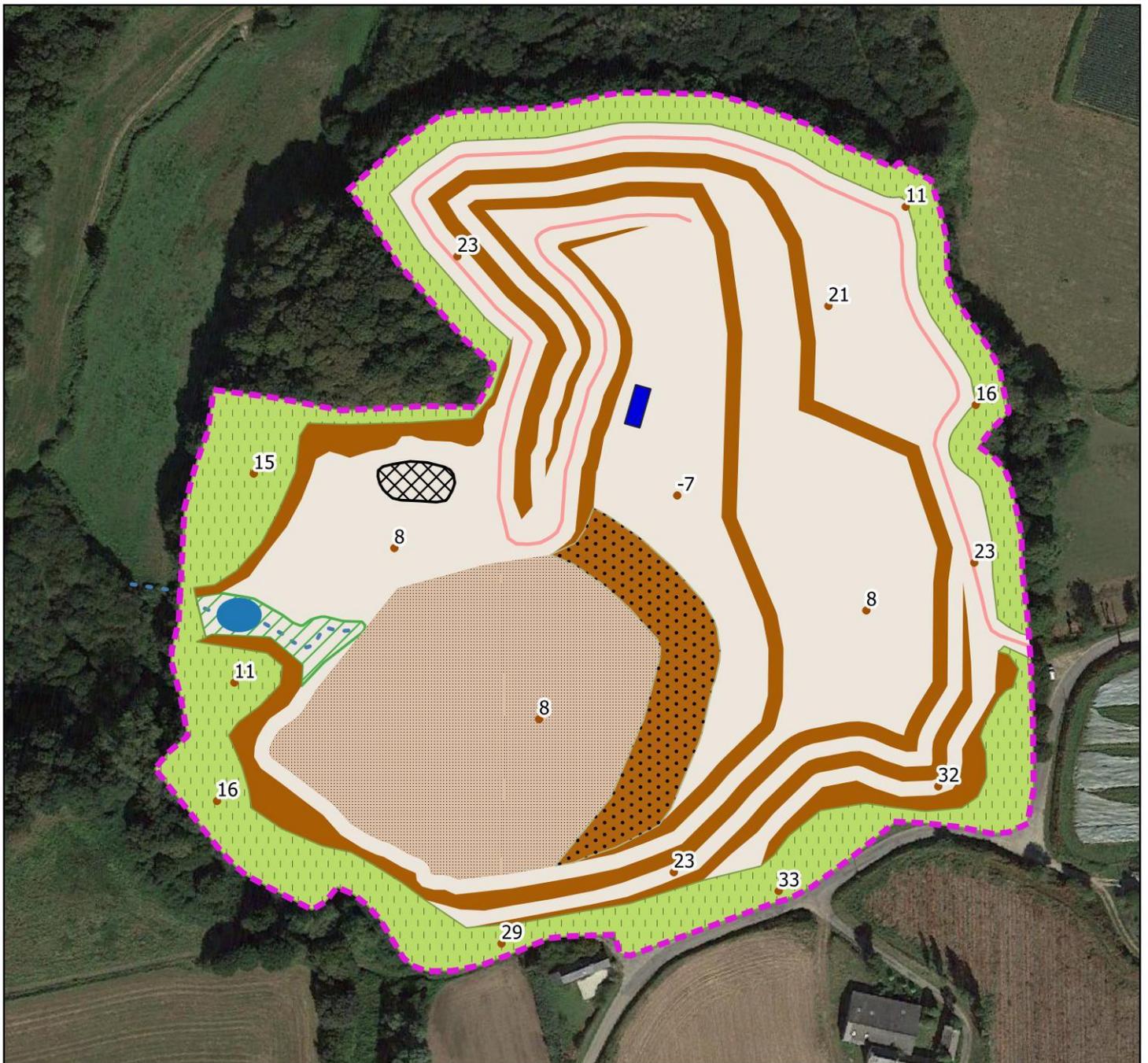


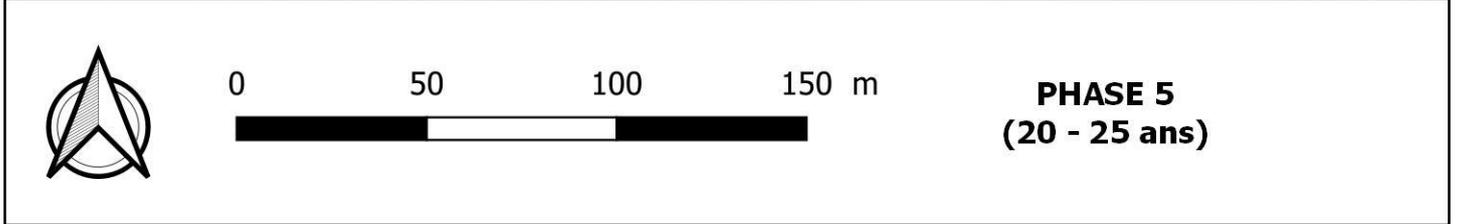
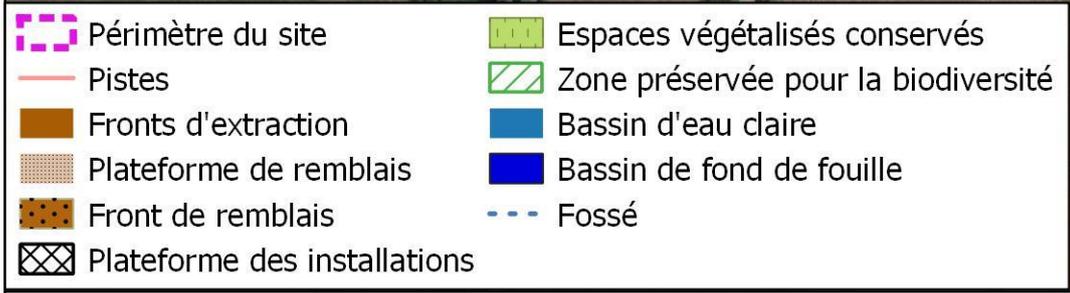
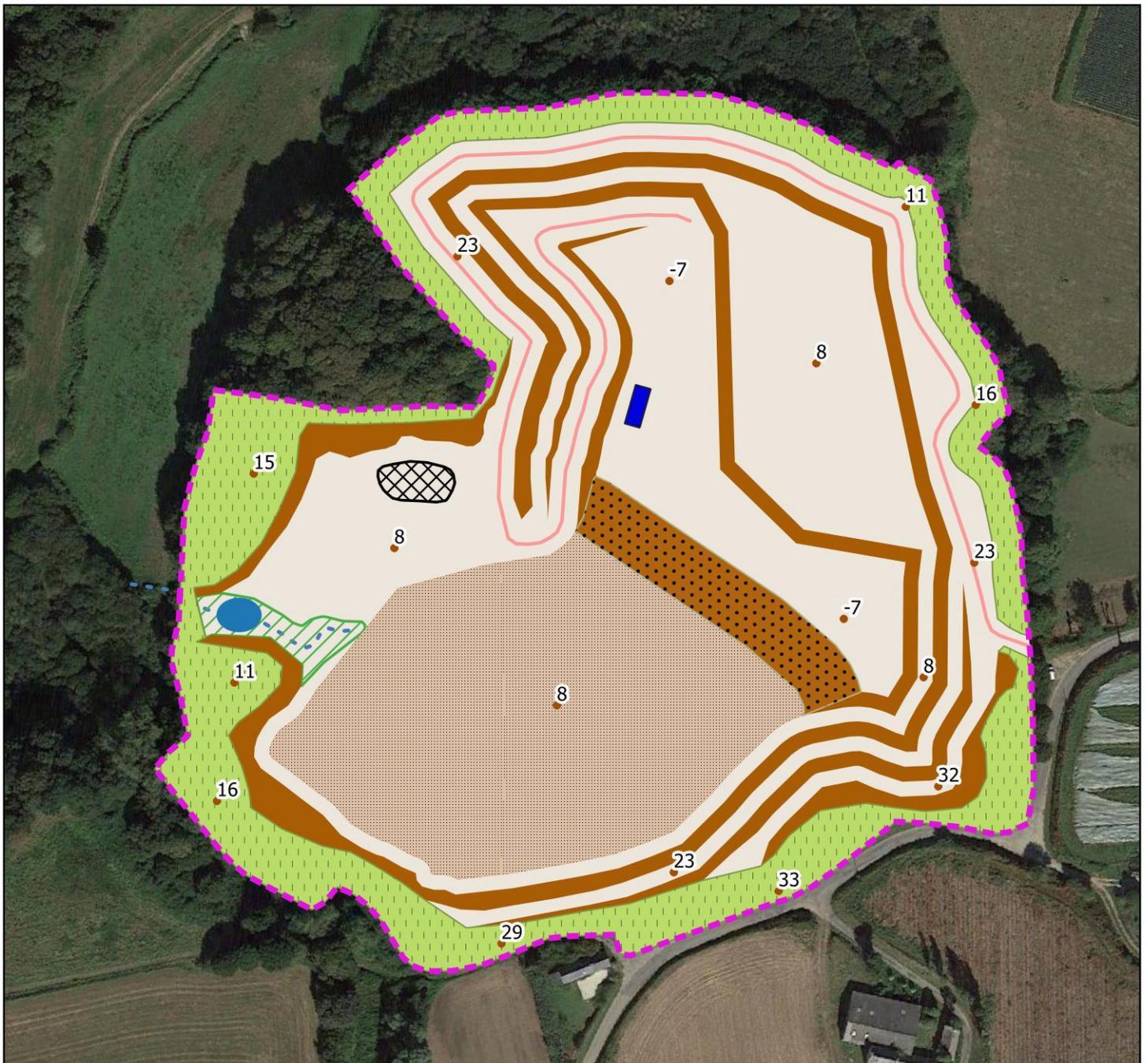


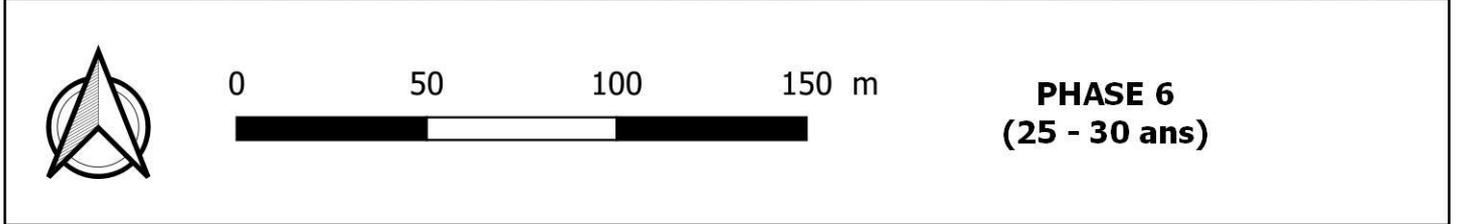
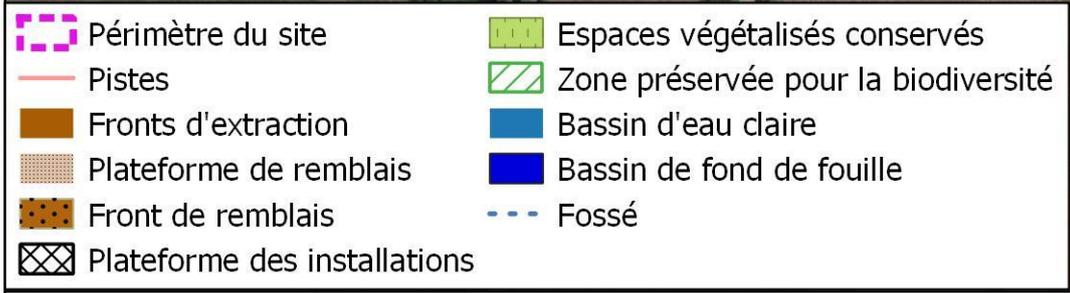
**PHASE 2  
(5 - 10 ans)**



**PHASE 3  
(10 - 15 ans)**







## **8.2. PROCÉDES DE FABRICATION**

### **8.2.1. MOYENS HUMAINS**

Lors des campagnes de concassage-criblage, 3 personnes seront employées sur le site :

- des conducteurs d'engins pour alimenter les installations mobiles et mettre en stocks,
- des pilotes d'installation.

Une autre personne interviendra sur le site lors des phases de livraison ou d'enlèvement de matériaux.

Le site bénéficiera aussi du personnel basé dans les locaux de la société Carrières Lagadec situé à Guipavas, dont un foreur/mineur.

### **8.2.2. INSTALLATIONS ANNEXES ET CIRCUIT DES EAUX**

Dans le cadre de ce projet, la plateforme d'accueil sera conservée à l'Ouest du site, à la cote 8 m NGF. Cet aménagement comprendra notamment :

- un peson homologué pour l'enlèvement des matériaux,
- un bureau,
- un vestiaire,
- un quai de bâchage des camions.

### 8.2.3. DESCRIPTIF DES INSTALLATIONS

Dans le cadre de ce projet, la société Carrières Lagadec souhaite utiliser des installations mobiles de concassage-criblage :

- un groupe mobile de concassage de type Lokotrack LT 110,
- un groupe mobile de concassage-criblage de type Lokotrack LT 330.

Les matériaux extraits sur le site feront l'objet d'un traitement par les installations présentées dans le tableau et le synoptique ci-dessous.

Les fiches techniques de ces installations sont jointes au paragraphe 13.

Installations de traitement	Situation future
Groupe primaire	310 kW
Groupe secondaire et tertiaire	560 kW
<b>Total</b>	<b>870 kW</b>

**La puissance totale de ces installations types sera de 870 kW pour la demande de classement au titre de la rubrique ICPE 2515.**

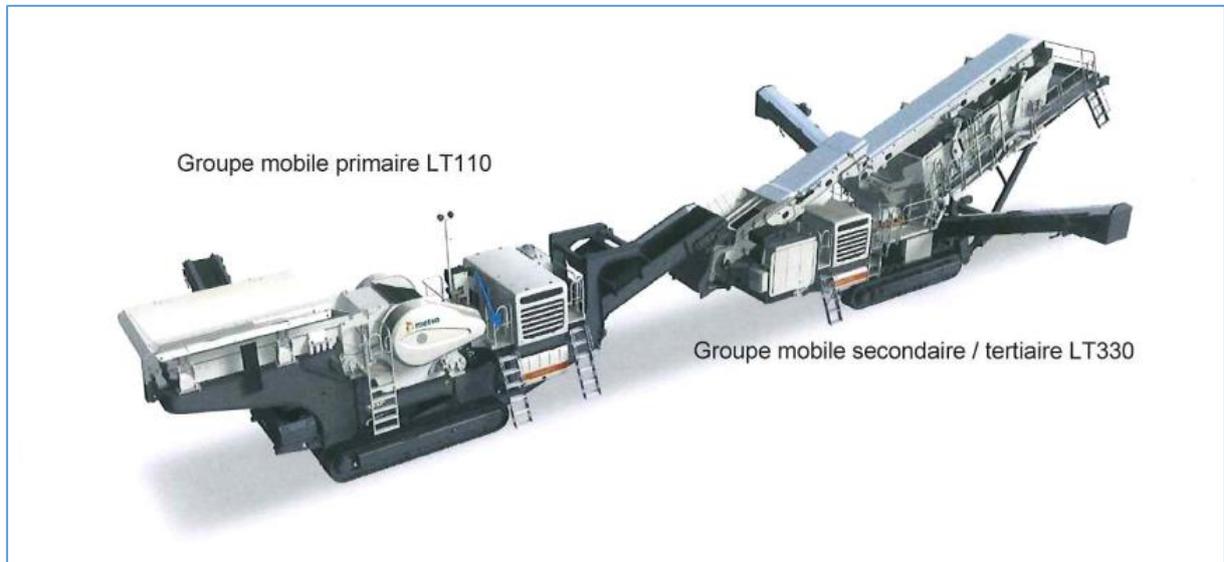


Fig. 55 : Synoptique des installations mobiles futures

#### **8.2.4. DESCRIPTIF DES ENGINES**

Les engins utilisés pour les opérations d'extraction, de traitement et de négoce de matériaux durant les campagnes de fonctionnement de la carrière seront :

- une pelle mécanique pour la reprise des matériaux bruts en pied de front,
- un tombereau pour acheminer les matériaux aux installations de traitement puis jusqu'à la plateforme de stockage,
- une chargeuse pour alimenter les camions clients sur la plateforme de stockage.

#### **8.2.5. DESCRIPTIF DES MATERIAUX PRODUITS**

Il s'agira en particulier des fractions suivantes :

- 0/2 mm, 0/4 mm, 2/4 mm, 2/6 mm, 4/6 mm, 6/10 mm, 10/14 mm, 4/31,5 mm, 14/31,5 mm et plus de 31,5mm.

Le concasseur primaire fournira une fraction unique 0/150.

L'unité secondaire fournira les fractions 0/80, 0/31,5, 0/20, 20/40 et 40/70.

En configuration tertiaire, les gravillons 0/6, 6/10 et 10/20 pourront être produits.

Cette activité permet essentiellement d'alimenter les entreprises de la société Carrières Lagadec, en particulier les chantiers de travaux publics régionaux et locaux.

#### **8.2.6. HORAIRES DE FONCTIONNEMENT**

Dans le cadre de ce projet, la carrière fonctionnera par campagnes ponctuelles.

Les horaires de fonctionnement sollicités sont :

- du lundi au vendredi, de 7h à 21h, pour le fonctionnement des installations et les forations, exceptionnellement le samedi,
- du lundi au vendredi, de 8h à 12h puis de 13h30 à 18h, pour l'ouverture aux clients, excepté le vendredi où le site fermera à 17h.

Le site sera fermé les week-ends et jours fériés, abstraction faite de certains samedis où les installations pourraient éventuellement fonctionner de manière exceptionnelle.

### **8.3. NOMENCLATURE APPLICABLE**

Les éléments relatifs à la nomenclature applicable aux activités envisagées ont été présentés au chapitre 4.2.2.

## 8.4. MOYENS DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE

Les modalités de suivi et de surveillance sont détaillées dans la notice d'incidence. Les tableaux suivants résument les suivis envisagés.

### Moyens de suivi des impacts sur l'environnement humain

Le contrôle de l'efficacité des mesures et du respect des valeurs réglementaires d'émissions au droit des habitations riveraines incite à mettre en place un programme de suivi environnemental qui comprendra :

Thème	Point de contrôle	Modalité de suivi	Fréquence
Bruits	Station 1 : Kernevez-Bras Station 2 : Kernevez-Vihan	Contrôle des émergences en périodes diurne	Suivi annuel, durant les opérations de concassage-criblage. Si, à l'issue de deux campagnes de mesures successives, les résultats des mesures sont conformes, la fréquence des mesures peut être trisannuelle
Poussières	Limite Sud-Ouest : à proximité du bassin de décantation Limite Nord-Est : en bordure de piste Témoin : lieu-dit « Kernevez-Bras »	Mesures des retombées de poussières si campagne (plaquettes de poussières)	Annuelle <i>durant les opérations de concassage-criblage</i>
Vibrations	Habitation la plus proche	Contrôle des vibrations	A chaque tir

### Moyens de suivi des impacts sur les eaux

Le tableau suivant récapitule le suivi proposé pour les eaux :

Point de suivi	Fréquence	Paramètres suivis
Point de rejet	Trimestrielle	pH, MES, DCO, HC et température (in situ)

### Moyens de suivi des impacts sur la faune et la flore

Les moyens de suivi des impacts sur la faune et la flore sont présentés dans l'étude faune/flore (chapitre 9.2.3 de la notice d'incidence et réalisée par le cabinet naturaliste ExEco Environnement).

Les mesures retenues sont reprises ci-après.

#### C.4. Suivi écologique en appuie des mesures ERC(A)

##### C.4.1. Suivis écologiques (SE)

Les suivis écologiques et leurs modalités présentés ci-après pourront être effectués par des bureaux d'études ou des associations spécialisées.

Les suivis écologiques que l'exploitant retient de mettre en œuvre sont les suivants :

- **SE1 : les espèces invasives**, animales et végétales, reposant sur une campagne annuelle (estivale) :
  - Fréquence : en année n+1, n+3 et n+5,
  - Transmission en fin d'année de la réalisation du suivi d'un compte-rendu illustré et commenté. Pour les espèces invasives animales, ce compte-rendu intégrera les comptes rendus des interventions de régulation du ragondin du comité de chasse au cours de la période concernée.
- **SE2 : les amphibiens**, notamment le fossé et le bassin d'eau clair ainsi que du bassin de fond de fouille, reposant sur une visite annuelle durant la période de reproduction :
  - Fréquence : en année n+1, n+3 et n+5 de mise en œuvre des campagnes de concassage,
  - Transmission en fin d'année de la réalisation du suivi d'un compte-rendu illustré et commenté.

### Comité de suivi

Compte tenu des faibles enjeux du site, il n'existe pas de comité de suivi. En cas de demande des riverains, un comité pourra être mis en place.

## **8.5. MOYENS D'INTERVENTION EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT**

En cas de sinistre, la procédure d'intervention mise en œuvre au sein de l'entreprise sera évolutive et adaptée à l'ampleur des dégâts et aux risques encourus.

Si la nature et la gravité du sinistre nécessitent des moyens d'intervention technique ou de secours extérieurs, il sera fait appel au Centre Départemental de Secours (en composant le 18) qui déploiera les moyens d'intervention adaptés.

De manière générale la procédure d'intervention lors d'un sinistre sur le site peut être décrite par cette séquence d'actions :

- arrêt, si possible, de la source (installations, engins, ...) à l'origine de l'incident par l'opérateur,
- information de l'ensemble du personnel d'exploitation et des intervenants extérieurs,
- mise en œuvre des moyens internes d'intervention, visant à réduire le développement d'un sinistre et sa propagation,
- appel à des moyens d'intervention et de secours extérieurs si la gravité du sinistre l'exige et met en péril la sécurité du personnel d'exploitation,
- délimitation d'un périmètre de sécurité (bouclage du site ou des abords dans l'attente des secours extérieurs),
- information au voisinage et à toute personne, service de l'Etat (DREAL...), ou autre (mairie...) susceptibles d'être concernés par le sinistre et sa gravité.

La société Carrières Lagadec est cours d'élaboration d'une politique de sécurité.

## **8.6.LA REMISE EN ETAT**

### **8.6.1. PRINCIPES GENERAUX DE LA REMISE EN ETAT**

Les principes de la remise en état du site reposent sur :

- la mise en sécurité du site,
- le démantèlement et l'évacuation de tous vestiges d'installations,
- l'arrêt du pompage d'exhaure,
- le régalage de terres végétales sur les espaces hors d'eau (zones remblayées et plateforme des installations),

A l'issue de la remise en état de la carrière, un secteur sera partiellement remblayé par les matériaux inertes extérieurs et stériles d'exploitation. Un second secteur présentera un plan d'eau résiduel.

Les terrains remblayés seront ainsi remis en état de manière à pouvoir s'adapter à différents usages potentiels, comme :

- l'agriculture (prairies),
- la plantation de boisements.

Cet usage sera défini ultérieurement en fonction des besoins qui apparaîtront en fin d'exploitation et en concertation avec les propriétaires.

### **8.6.2. MISE EN SECURITE DU SITE**

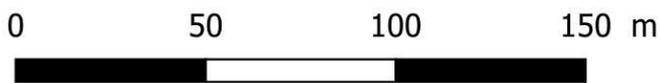
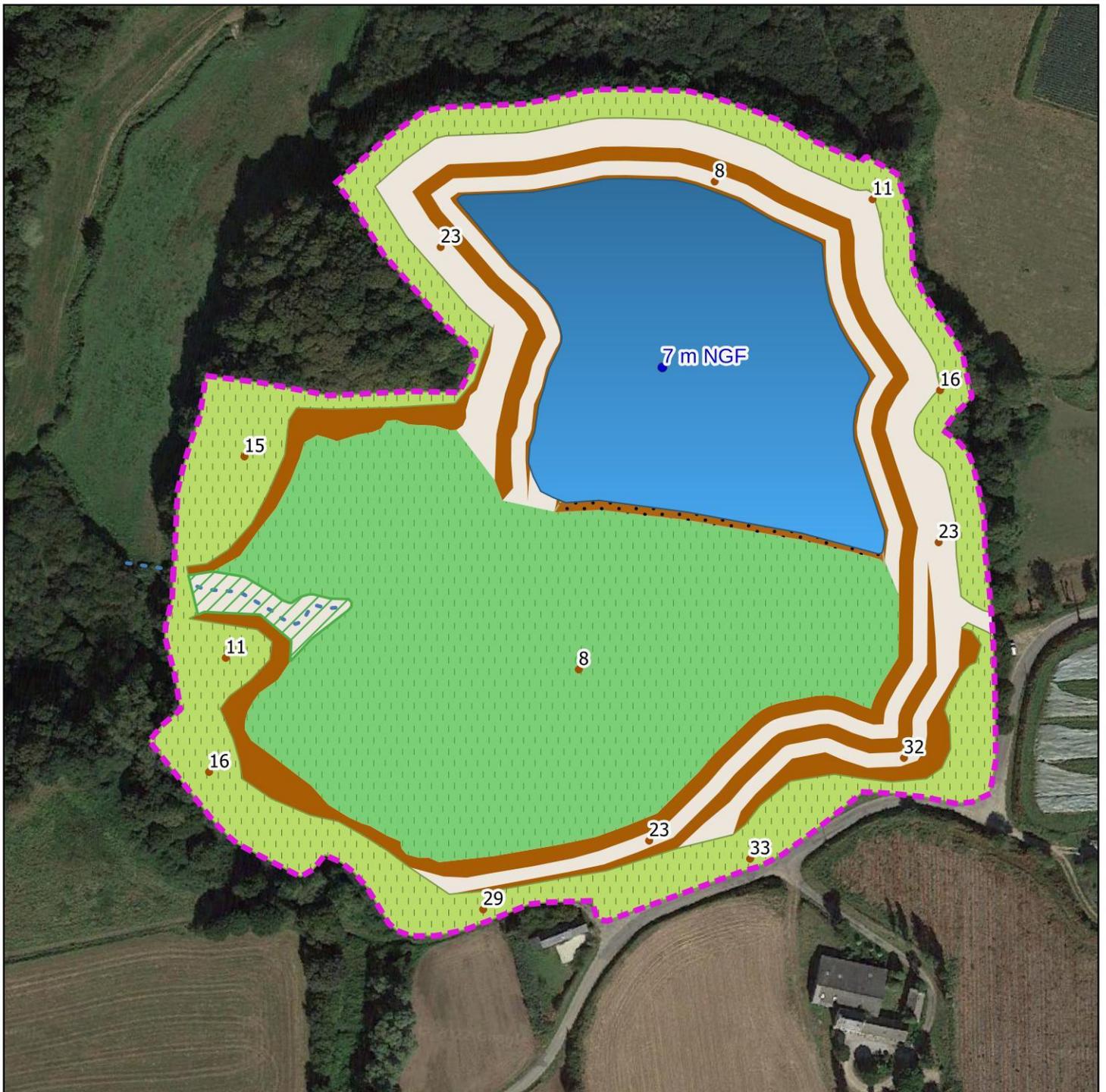
La mise en sécurité du site repose sur quatre actions majeures :

- **Remblaiement partiel du plan d'eau d'extraction**  
L'apport de remblais (découvertes et matériaux inertes) permettra de remblayer partiellement le plan d'eau d'extraction, limitant ainsi les risques de chute et de noyade.
- **Démantèlement des installations**  
A l'issue de l'exploitation, les installations, bâtiments et annexes, non nécessaires à une poursuite potentielle d'activité ultérieure, seront retirés de la carrière.
- **Suppression des masses instables sur les fronts d'extraction qui resteront hors d'eau**
- **Vérification de l'absence de pollution des sols par une étude dédiée.**

### **8.6.3. PLAN DE REMISE EN ETAT**

**Le plan de principe présentant la remise en état du site est joint en page suivante.**

L'avis des maires et du propriétaire sur ce projet de remise en état sont joints au chapitre 19.



**PRINCIPE DE  
REMISE EN ETAT**

#### 8.6.4. DETAILS DES MESURES DE REMISE EN ETAT

La remise en état du site permettra de redonner aux terrains une vocation agricole et naturelle :

- **agricole** puisqu'elle restitue, à la cote du terrain naturel, des secteurs plats mécanisables et accessibles pouvant accueillir une activité agricole, ainsi que des terrains en pente ou moins accessibles pouvant être entretenus par pâturage extensif,
- **naturelle** puisqu'elle fournit une diversité de milieux pour la faune et la flore remarquable et commune s'articulant autour du plan d'eau : mares, prairies humides, ripisylves diversifiées, linéaires arborés, falaises.

Les aménagements de remise en état agricole des terrains remblayés s'opéreront en fin d'exploitation par opérations de régalinge des terres végétales du site (épaisseur selon disponibilité ; entre 0,3 et 0,8 m).

Une circulation propre et interne au site est mise en place (promenade, accès agricole, accès au plan d'eau). Le bassin de décantation sera totalement comblé. Un régalinge de terres végétales sera opéré en surface puis une mise en jachère sera amorcée afin de restituer cette zone à l'agriculture. L'ensemble des clôtures périphériques existantes sera maintenu.

#### 8.6.5. DISCUSSION SUR LE DEVENIR DU SITE

La remise en état proposée correspond à un engagement de la société Carrières Lagadec pour la réalisation de travaux de sécurisation et de valorisation du site en cas d'arrêt d'exploitation à l'issue des 30 années sollicitées. En effet, il n'est réglementairement pas possible de solliciter une autorisation d'exploiter une carrière pour une durée de plus de 30 ans et complexe de se projeter sur des projets de production à aussi long terme.

Rien ne préjuge donc à ce jour du devenir de ce site au-delà de 30 années : prolongation ultérieure de l'exploitation avec approfondissement ou extension, reconversion en ISDI, reconversion en site de production d'électricité photovoltaïque, réserve en eau potable etc...

Ce devenir pourra être adapté par exemple en fonction des besoins locaux en matériaux, de l'évolution de la maîtrise foncière des terrains alentour ou des dispositions relatives à l'urbanisme.

**Ce projet de remise en état est donc à considérer comme un principe de remise en état en cas d'arrêt d'exploitation à l'issue des 30 années sollicitées, mais pourra être revu à terme et après obtention des autorisations nécessaires si modification du devenir du site. En outre, 5 ans avant la fin de l'autorisation d'exploiter, d'autres perspectives d'affectation pourront être débattues en concertation avec les différents acteurs locaux (riverains, élus, collectivités locales...).**

#### 8.6.6. REMISE EN ETAT ANTICIPEE

Les obligations de remise en état du site présentées dans les paragraphes précédents s'appliqueraient en cas d'arrêt d'exploitation avant la fin des 30 années autorisées. Elles seraient intégralement financées par l'exploitant, ou en cas de défaillance de celui-ci, par les fonds mis en réserve via le dispositif des garanties financières (cf chapitre 16).

## 8.7. NATURE, VOLUME ET ORIGINE DES EAUX UTILISEES,

Les eaux utilisées sur le site comprendront :

Usage des eaux	Origine	Volume annuel
Eau potable	Eau embouteillée	Le volume d'eau annuellement utilisé est inférieur à 1 m <sup>3</sup>
Si besoin, aspersion des pistes pour l'abattage des poussières	Tracteur équipé d'une tonne à eau	Le volume d'eau annuellement utilisé est estimé à moins de 1 000 m <sup>3</sup>
Eaux d'extinction d'incendie	Bassin de fond de fouille	/

Fig. 57 : Nature et volume des eaux utilisées

Il n'est prévu aucun prélèvement d'eau par forage ou prise d'eau superficielle.

## PARTIE 3 : COMPLEMENTS A LA DEMANDE - ICPE

## 13. PROCÉDES DE FABRICATION

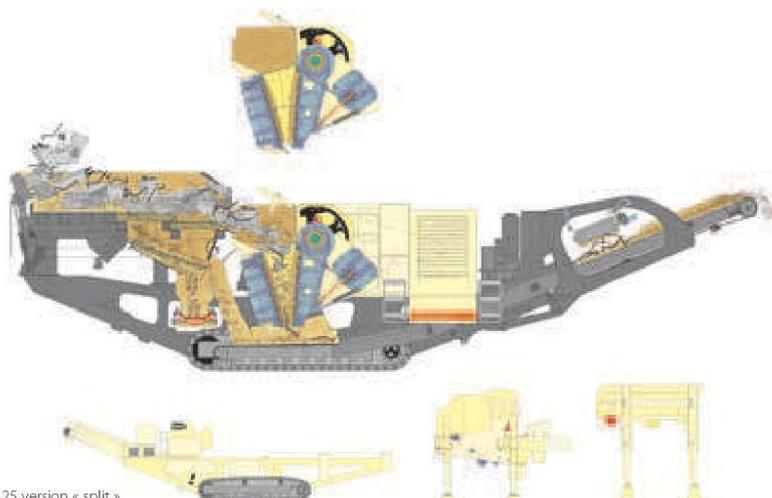
*Ces éléments sont déjà présentés au chapitre 8.2 de la demande.*

Les fiches techniques des installations mobiles sont jointes en pages suivantes.

Les installations utilisées pourront être remplacées par des installations équivalentes.

**SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES**
**Performances et dimensions : Lokotrack LT110-140**


Performance	LT110		LT3054		LT125 B13-44-2V		LT125 B13-50-3V		LT140	
Ouverture d'alimentation, max.	670 mm	26"	630 mm	25"	800 mm	31"	800 mm	31"	900 mm	35"
Taille matériaux, max.	250 mm	10"	250 mm	10"	300 mm	12"	300 mm	12"	350 mm	14"
Capacité, max.	700 tph	770 stph	700 tph	770 stph	800 tph	880 stph	800 tph	880 stph	1200 tph	1320 stph
Vitesse déplacement	1 kmph	0.6 mph	1 kmph	0.6 mph	1 kmph	0.6 mph	1 kmph	0.6 mph	1 kmph	0.6 mph
Pente gravie	30 deg	55 %	30 deg	55 %	20 deg	35 %	20 deg	35 %	20 deg	35 %
<b>Principales dimensions avec équipement standard</b>										
Longueur (L)	17 500 mm	57'	17 500 mm	57'					16 500 mm	54' 2"
Largeur (W)	3300 mm	10' 6"	3300 mm	10' 6"					4300 mm	14' 1"
Hauteur (H)	4450 mm	14' 7"	4450 mm	14' 7"					6300 mm	20' 8"
Poids	66 000 kg	143 000 lbs	66 000 kg	143 000 lbs					111 000 kg	245 000 lbs
<b>Hauteur de chargement</b>										
Trémie d'alimentation standard	4450 mm	14' 7"	4450 mm	14' 7"	5340 mm	17' 6"	5700 mm	18' 9"	6100 mm	20'
Avec grande trémie d'alimentation	5150 mm	17'	5150 mm	17'	6100 mm	20'	6400 mm	21'	7300 mm	23' 11"
<b>Hauteur de stockage</b>										
Avec le transporteur principal Hox-11					3100 mm	10' 2"	3100 mm	10' 2"	3300 mm	10' 10"
Avec le transporteur principal H14-12	3500 mm	11' 6"	3500 mm	11' 6"	3800 mm	12' 6"	3800 mm	12' 6"	4000 mm	13' 2"
Avec le transporteur principal H14-16	4700 mm	15' 5"	4700 mm	15' 5"	4800 mm	15' 9"	4800 mm	15' 9"	5000 mm	16' 5"
<b>Hauteur de stockage</b>										
Avec transporteur latéral	3650 mm	11' 12"	3650 mm	11' 12"	3100 mm	10' 2"	3100 mm	10' 2"	3300 mm	10' 10"
<b>Dimensions de transport avec équipement standard</b>										
Longueur - Châssis	18 000 mm	59'	18 000 mm	59'	15 430 mm	50' 7"	16 000 mm	52' 6"	15 700 mm	51' 9"
Largeur - Châssis	3300 mm	10' 6"	3300 mm	10' 6"	3500 mm	11' 6"	3500 mm	11' 6"	3500 mm	11' 6"
Hauteur - Châssis	3800 mm	12' 6"	3800 mm	12' 6"	3800 mm	12' 6"	4430 mm	14' 6"	3800 mm	12' 6"
Poids - Châssis	66 000 kg	143 000 lbs	66 000 kg	143 000 lbs	34 000 kg	75 000 lbs	34 000 kg	75 000 lbs	22 000 kg	49 000 lbs
Poids - Unité de broyage					40 000 kg	88 000 lbs	40 000 kg	88 000 lbs	49 000 kg	108 000 lbs
Poids - Unité alimentation					12 000 kg	26 000 lbs	16 000 kg	35 000 lbs	18 000 kg	40 000 lbs
Poids - Chenilles									2 x 11 000 kg	2 x 24 000 lbs

**SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES**
**Équipement - unité standard : Lokotrack LT110-140**


Lokotrack LT125 version « split »

Équipement standard	LT110		LT3054		LT125 B13-44-2V		LT125 B13-50-3V		LT140	
<b>Trémie d'alimentation</b>	7 m <sup>3</sup>	9 yd <sup>3</sup>	7 m <sup>3</sup>	9 yd <sup>3</sup>	7 m <sup>3</sup>	10 yd <sup>3</sup>	11 m <sup>3</sup>	15 yd <sup>3</sup>	12 m <sup>3</sup>	17 yd <sup>3</sup>
*largeur	2750 mm	9' 3"	2750 mm	9' 3"	3100 mm	10' 2"	3350 mm	11'	3430 mm	11' 3"
*repliement hydraulique des panneaux de trémie	yes		yes							
<b>Alimentateur à crible</b>	VF544-2V		VF544-2V		B13-44-2V		B13-50-3V		B16-50-3V	
*largeur	1300 mm	51"	1300 mm	51"	1300 mm	51"	1300 mm	51"	1600 mm	63"
*longueur	4400 mm	14' 5"	4400 mm	14' 5"	4400 mm	14' 5"	5000 mm	16' 5"	5000 mm	16' 5"
*espacement	75/90/115/130/ 160/205 mm	3/3.5/4.5/ 5/6/8"	75/90/115/130/ 160/205 mm	3/3.5/4.5/ 5/6/8"	105/130 mm	4'5"	105/130/ 150 mm	4'5"/6"	105/130/ 150 mm	5'6"/8"
*entraînement	hydraulique		hydraulique		hydraulique		hydraulique		hydraulique	
<b>Grillage</b>	15...45 mm	0.6...1.8"	15...45 mm	0.6...1.8"						
<b>Goulotte de dérivation</b>	std		std		std		std		std	
<b>Concasseurs à mâchoires</b>	C110		C3054		C125		C125		C140	
*largeur entrée	1100 mm	44"	1375 mm	54"	1250 mm	49"	1250 mm	49"	1400 mm	55"
*profondeur d'entrée	850 mm	34"	760 mm	30"	950 mm	37"	950 mm	37"	1070 mm	42"
*entraînement	direct		direct		direct		direct		direct	
<b>Transporteur principal</b>	H14-12		H14-12		H14-11		H14-11		H14-11	
*longueur courroie	12 000 mm	39' 4"	12 000 mm	39' 4"	11 000 mm	36' 1"	11 000 mm	36' 1"		
*largeur courroie	1400 mm	55"	1400 mm	55"	1400 mm	55"	1400 mm	55"	1400 mm	55"
*entraînement	hydraulique		hydraulique		hydraulique		hydraulique		hydraulique	
*abaissement section tambour queue	hydraulique		hydraulique		hydraulique		hydraulique		hydraulique	
<b>Chenilles</b>	D7A		D7A		D7ELC		D7ELC		D8H	
*entraînement	hydraulique		hydraulique		hydraulique		hydraulique		hydraulique	
<b>Moteur</b>	CAT C-13		CAT C-13		CAT C-13		CAT C-13		CAT C-15	
puissance	310 kW	415 hp	310 kW	415 hp	310 kW	415 hp	310 kW	415 hp	390 kW	530 hp
<b>Réservoir carburant</b>	1000 l	264 gal	1000 l	264 gal	800 l	210 gal	800 l	210 gal	800 l	210 gal
<b>Réservoir huile</b>	600 l	159 gal	600 l	159 gal	420 l	110 gal	420 l	110 gal	420 l	110 gal

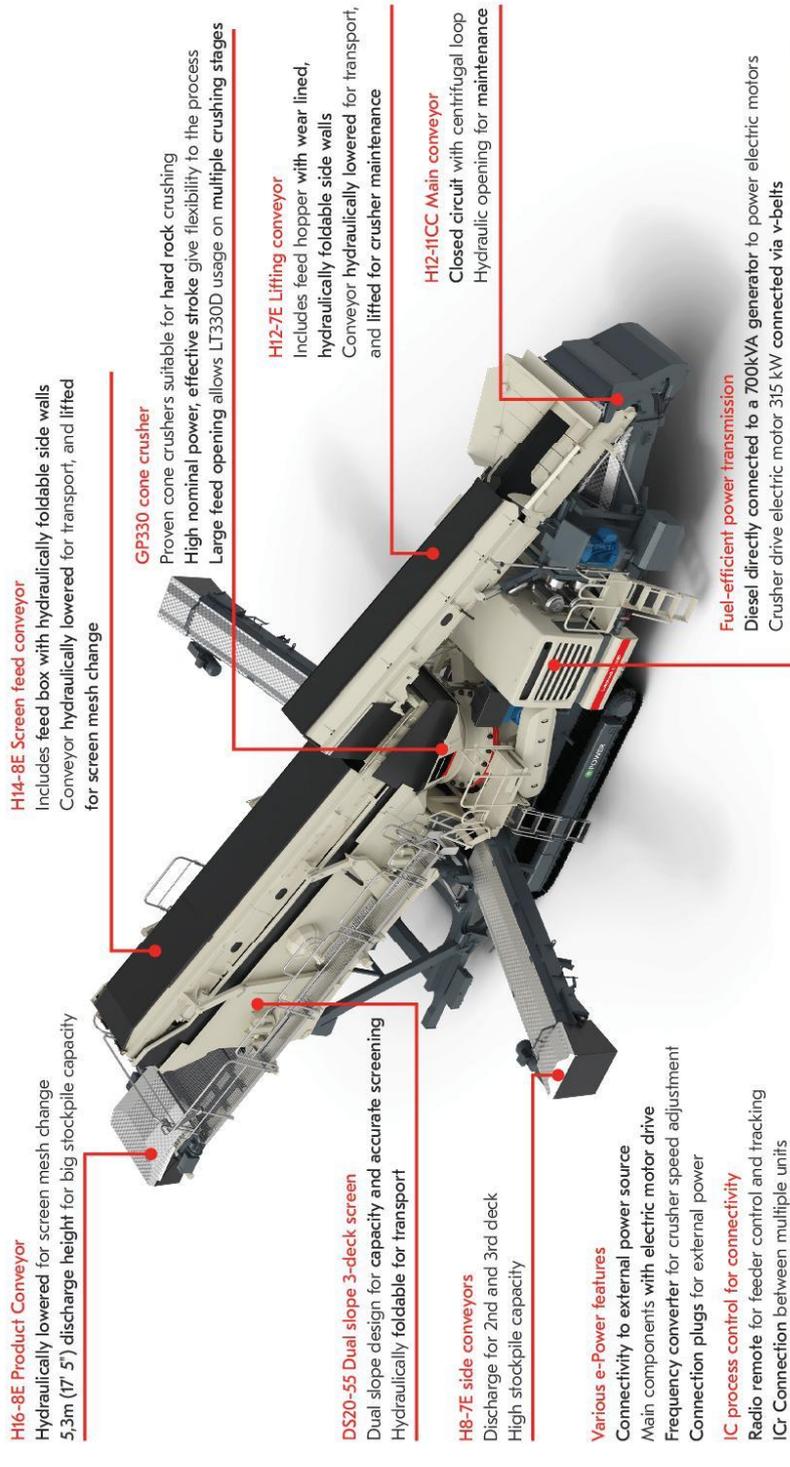
**Équipement en option : Lokotrack LT110-140**


Équipement en option	LT110		LT3054		LT125 B13-44-2V		LT125 B13-50-3V		LT140	
	19 m <sup>3</sup>	25 yd <sup>3</sup>	19 m <sup>3</sup>	25 yd <sup>3</sup>	17 m <sup>3</sup>	23 yd <sup>3</sup>	23 m <sup>3</sup>	31 yd <sup>3</sup>	24 m <sup>3</sup>	33 yd <sup>3</sup>
*largeur	4600 mm	15' 2"	4600 mm	15' 2"	4800 mm	15' 9"	5000 mm	16' 4"	5000 mm	16' 4"
<b>Transporteur principal</b>	H14-16		H14-16		H14-13		H14-13		H14-13	
<b>Transporteur principal</b>	H14-16		H14-16		H14-16		H14-16		H14-16	
<b>Alimentateur pré cribleur et crible vibrant</b>	PF525+VG527-2V		PF525+VG527-2V		TK13-20-3V (ou -SS)		TK13-20-3V (ou -SS)		TK16-20-3V (ou -S)	
*largeur alimentateur pré cribleur	1300 mm	51"	1300 mm	51"	1300 mm	51"	1300 mm	51"	1600 mm	63"
*longueur alimentateur pré cribleur	2500 mm	8' 3"	2500 mm	8' 3"	2000 mm	6' 6"	2000 mm	6' 6"	2000 mm	6' 6"
*largeur crible vibrant	1300 mm	51"	1300 mm	51"						
*longueur crible vibrant	2700 mm	8' 10"	2700 mm	8' 10"						
*espacement	75/90/115/ 130/160 mm	3/3.5/4.5/ 5/6"	75/90/115/ 130/160 mm	3/3.5/4.5/ 5/6"	30/45 mm	1.2/1.8"	30/45 mm	1.2/1.8"	45 mm	1.8"
*grillage	15...45 mm	0.6...1.8"	15...45 mm	0.6...1.8"	10...40 mm	0.4...1.6"	10...40 mm	0.4...1.6"	10...40 mm	0.4...1.6"
*entraînement	hydraulique		hydraulique		électrique		électrique		électrique	
<b>Alimentateur pré cribleur et crible à disques</b>	PF525+RG527		PF525+RG527							
*largeur alimentateur pré cribleur	1300 mm	51"	1300 mm	51"						
*longueur alimentateur pré cribleur	2500 mm	8' 3"	2500 mm	8' 3"						
*largeur crible à disques	1300 mm	51"	1300 mm	51"						
*longueur crible à disques	2700 mm	8' 10"	2700 mm	8' 10"						
*espacement	45/54 mm	1.8/2.1"	45/54 mm	1.8/2.1"						
*entraînement	hydraulique		hydraulique							
<b>Transporteur de scalps</b>	H8-10		H8-10		H12-2		H12-2			
<b>Transporteur latéral</b>	H8-10		H8-10		H6.5-8/H8-8		H6.5-8/H8-8		H8-8	
*largeur courroie	800 mm	32"	800 mm	32"	650 mm	26"	650 mm	26"	800 mm	31"
*entraînement	hydraulique		hydraulique		hydraulique		hydraulique		hydraulique	
<b>Alternateur et panneau</b>	71kVA/50Hz	85kVA/60Hz	71kVA/50Hz	85kVA/60Hz	71kVA/50Hz	85kVA/60Hz	71kVA/50Hz	85kVA/60Hz	71kVA/50Hz	85kVA/60Hz
<b>Alternateur et panneau (pour LL)</b>	s/o	s/o	s/o	s/o	143kVA/50Hz	173kVA/60Hz	143kVA/50Hz	173kVA/60Hz	143kVA/50Hz	173kVA/60Hz
<b>Séparateur magnétique</b>	en option		en option		en option		en option		en option	
<b>Encapsulation de la poussière</b>	en option		en option		en option		en option		en option	
<b>Unité d'extraction de la poussière</b>	en option		en option		en option		en option		en option	
<b>Flèche et marteau hydrauliques</b>	D303RC+S27		D303RC+S27		C320+S25		C320+S25		C320+S25	
<b>Cloison pour rampe d'accès</b>	en option		en option		en option		en option		en option	
<b>Support LL</b>	s/o		s/o		LL12		LL12		LL12	
<b>Cabine de contrôle</b>	s/o		s/o		en option		en option		en option	
<b>Bogie de transport</b>	en option		en option		en option		en option		s/o	
<b>Pieds hydrauliques pour l'unité de concassage</b>	s/o		s/o		en option		en option		s/o	
<b>Pieds hydrauliques pour l'unité d'alimentation</b>	en option		en option		en option		en option		s/o	

Sont également disponibles : le contrôle de niveau du matériau, le concasseur autolube, le réglage des paramètres hydraulique, le contrôle radio à distance, le système de vaporisation d'eau avec pompe et réservoir.

## Metso Outotec Lokotrack® LT330D™ Diesel-electric crushing and screening with one machine

Lokotrack LT330D e-Power mobile crusher is a hybrid cone crusher with an integrated screen. It has a high capacity crusher, a 3-deck dual slope screen and a patented centrifugal conveyor on the same chassis, and can be transported between sites in one piece. It can be powered by electricity when the grid is available, and save up to 40% in fuel costs. Combine with other Lokotracks for up to 450 m<sup>3</sup>/h capacity.



**H14-8E Screen feed conveyor**  
Includes feed box with hydraulically foldable side walls  
Conveyor hydraulically lowered for transport, and lifted for screen mesh change

**GP330 cone crusher**  
Proven cone crushers suitable for hard rock crushing  
High nominal power, effective stroke give flexibility to the process  
Large feed opening allows LT330D usage on multiple crushing stages

**H12-7E Lifting conveyor**  
Includes feed hopper with wear lined, hydraulically foldable side walls  
Conveyor hydraulically lowered for transport, and lifted for crusher maintenance

**H12-11CC Main conveyor**  
Closed circuit with centrifugal loop  
Hydraulic opening for maintenance

**Fuel-efficient power transmission**  
Diesel directly connected to a 700kVA generator to power electric motors  
Crusher drive electric motor 315 kW connected via v-belts

**H16-8E Product Conveyor**  
Hydraulically lowered for screen mesh change  
5.3m (17' 5") discharge height for big stockpile capacity

**DS20-55 Dual slope 3-deck screen**  
Dual slope design for capacity and accurate screening  
Hydraulically foldable for transport

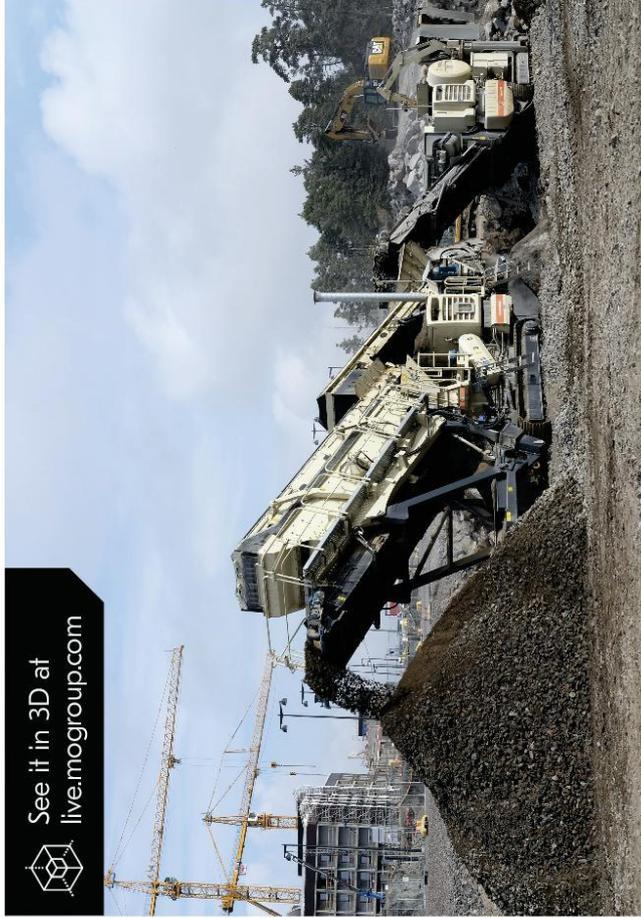
**H8-7E side conveyors**  
Discharge for 2nd and 3rd deck  
High stockpile capacity

**Various e-Power features**  
Connectivity to external power source  
Main components with electric motor drive  
Frequency converter for crusher speed adjustment  
Connection plugs for external power  
**IC process control for connectivity**  
Radio remote for feeder control and tracking  
ICr Connection between multiple units  
Metso Outotec Metrics for remote process monitoring

Lokotrack® LT330D™ – e-Power mobile crusher

Metso:Outotec

See it in 3D at  
[live.mogroup.com](http://live.mogroup.com)



## Technical specifications

<b>Transport dimensions</b>		71,000 kg 20,500 mm 3,500 mm 3,900 mm	156,600 lbs 67' 4" 11' 6" 12' 10"
<b>Lifting conveyor</b>		H12-7E	
Width	1,200 mm	3' 11"	
Loading height	3,660 mm	12'	
Loading width	2,900 mm	9' 6"	
<b>Screen feeding conveyor</b>		H14-8E	
Length	8,000 mm	26'	
Width	1,400 mm	55"	
Dimensions	2,000 x 5,500 mm	6' 7" x 18'	
<b>Screen</b>		DS20-55	
Decks	3	3	
Area	11 m <sup>2</sup>	117 ft <sup>2</sup>	
Dimensions	2,000 x 5,500 mm	6' 7" x 18'	
<b>Product conveyor</b>		H16-8E	
Width	1,600 mm	63"	
Length	8,000 mm	26'	
Discharge height	5,300 mm	17' 5"	
<b>Crusher</b>		Nordberg® GP330™	
Feed opening	238 mm	9.4"	
Drive type	Electric	Electric	
Nominal power	300 kW	400 hp	
Process control	IC	IC	
<b>Main conveyor</b>		H12-H1CC	
Width	1,200 mm	47"	
Length	11,000 mm	36 ft	
<b>Power unit</b>		CAT® C18	
Power	563 kW	755 hp	
Fuel /hydrooil vol.	1,150 / 290 l	304 / 77 gal	
<b>Options</b>		Interlocking cable Metso Outotec Metrics Discharge hood for main conveyor Pre-heater for diesel engine Dust encapsulation for conveyors Remote radio control Filter kit Safety package Side conveyor Frequency inverter for crusher High pressure water spraying IC remote process control Special scraper for conveyors	

## Applications



Road construction



Railroad ballast



Asphalt and concrete fractions

## Combine with

- LT120E and LT130E jaw crushers
- LT300HP and LT300GP cone crushers
- LT1750 VSI crusher
- ST2.8 and ST4.10 mobile screens

© 2022 Metso Outotec. All trademarks and registered trademarks are the property of their respective owners.

Lokotrack® LT330D™ — e-Power mobile crusher